

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2010

Arrondissement de
SARCELLES

Commune de
ROISSY EN FRANCE

L'an deux mil dix, le ~~lundi 20~~ ^{jeudi 20} décembre à 20h30, le Conseil Municipal de ROISSY EN FRANCE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de ROISSY EN FRANCE, sous la présidence de Monsieur André TOULOUSE, Maire.

Etai~~ent~~ présents : M. Patrick RENAUD, Mme Eliane FAYEULLE, Mme Marie-Sylvaine NAVILLOD-SEVEGRAND, M. Michel OMONT, M. Frédéric LENGAGNE, M. Kourosh HADJI-MIRZAEI, Mme Antoinette SEVILLA, Mme Thérèse GRAY, M. Jean-Pierre DUCAS, Mme Brigitte PAMART, Mme Gilberte LOCHIN, M. Alain ARRIEU, Mme Laurence PERES-LACAZE

OBJET :

Avis sur le projet du Grand Paris

Absents excusés :

Mme Christiane BAUDOUIN donne pouvoir à Mme Marie-Sylvaine NAVILLOD
M. Jean-Pierre CIPOLAT donne pouvoir à M. Frédéric LENGAGNE
M. Serge DRAGO donne pouvoir à Mme Thérèse GRAY
M. Marc THAN VAN CON donne pouvoir à M. André TOULOUSE
Mme Delphine CHESNIER-DUBUS donne pouvoir à Mme Antoinette SEVILLA
Melle Béatrix DUPUY donne pouvoir à Mme Gilberte LOCHIN
Mme Michèle CALIX donne pouvoir à Mme Eliane FAYEULLE
M. Yves HENNEGUY donne pouvoir à M. Patrick RENAUD

DATE DE CONVOCATION

Mercredi 15 décembre 2010

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre DUCAS

Nombre de Conseillers

en exercice : 22

PRESENTS : 14

VOTANTS : 22

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la loi n°2010-597 du 2 juin 2010 relative au Grand Paris

VU le projet de réseau de transport public présenté par la Société du Grand Paris dans le cadre du débat public organisé du 30 septembre 2010 au 31 janvier 2011

CONSIDERANT les importantes perspectives de développement économiques du secteur (près de 4 000 unités d'hébergement hôtelier supplémentaires d'ici 5 ans, près de 3 milliards d'euros d'investissement dans les projets à venir au cours des 5 prochaines années, plus de 13 000 emplois supplémentaires sur la commune de Roissy d'ici 5 ans et près de 50 000 emplois supplémentaires aux abords immédiats de l'aéroport d'ici 10 ans...),

CONSIDERANT les difficultés actuelles de circulation pour accéder à la plateforme, la saturation actuelle du réseau et l'augmentation prévisible du trafic en raison des nouveaux projets à venir,

CONSIDERANT la faiblesse et l'insuffisance du maillage routier actuel autour du pôle de Roissy,

CONSIDERANT le fort développement à venir du secteur-ouest sud de l'aéroport (zone de fret, Aéroville, ZAC Paris Nord 2, Roissy Porte du Monde, ZAC sud CDG...),

CONSIDERANT l'insuffisance criante de moyens de transports en commun pour accéder aux emplois situés sur la plateforme et ses abords immédiats, notamment desservant l'est du Val d'Oise,

CONSIDERANT le développement à venir du site du Triangle de Gonesse et son rôle de levier dans le développement urbain et social de ce secteur,

CONSIDERANT la nécessité d'interconnecter les moyens de transport et de créer des pôles d'échanges.

CONSIDERANT la position stratégique de Roissy et de l'aéroport comme porte d'entrée de la capitale et de son ouverture à l'international,

CONSIDERANT l'utilité du projet de réseau de transport mais considérant que celui-ci n'est pas suffisant pour faire face aux problématiques actuelles et aux importantes perspectives de développement du secteur,

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

Emet un avis favorable au projet de réseau de transport, **MAIS** :

- 1- **Demande** que la gare du métro du Grand Paris prévue au Parc des Expositions soit réalisée en interconnexion avec le RER B,
- 2- **Demande** que la gare du Triangle de Gonesse, présentée comme optionnelle dans le projet soumis au débat public, soit retenue et réalisée, en interconnexion avec le barreau ferroviaire de Gonesse,
- 3- **Souhaite** la réalisation rapide du barreau ferroviaire de Gonesse à double débranchement nord-sud,
- 4- **Souhaite** la création d'une nouvelle gare RER sur la ligne B à hauteur du projet Aéroville afin de desservir notamment ce projet, la zone de fret, la ZAC Paris Nord 2, le futur site « Roissy Porte du Monde »..., secteur regroupant énormément d'emplois et actuellement très mal desservi en matière de transports en commun lourds, ce qui permettrait de créer un pôle d'échange qui pourrait rayonner sur plusieurs dizaines de milliers d'emplois,
- 5- **Souhaite** la réalisation rapide du bouclage nord de la Francilienne
- 6- **Souhaite** la réalisation d'un transport en commun en site propre sur la RD 902a jusqu'au cœur de la plateforme aéroportuaire
- 7- **Souhaite** la création d'un pôle d'échange multimodal entre le sud du Village de Roissy-en-France et la future gare RER fret-Aéroville qui sera également un relais pour les échanges avec la plateforme aéroportuaire, les zones d'emploi et les zones d'habitat, au moyen de bus, navettes, transports en commun en site propre, taxis...
- 8- **Souhaite** la réalisation du contournement sud de Roissy entre la RD 317 et la ZAC Paris Nord 2
- 9- Pour toutes ces raisons, **DEMANDE** à ce que la première phase de travaux du réseau de transport débute par Roissy

CHARGE le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à ROISSY EN FRANCE,

Le 20 décembre 2010



Le Maire,

André TOULOUSE